



HAL
open science

Sortir de la precarite? Processus et conditions de possibilite au regard des trajectoires de vie des migrants “ roms ” dans les villes d’Europe occidentale

Giuseppe Beluschi-Fabeni, Céline Bergeon, Antonio Ciniero, Alexandra Clavé-Mercier, Grégoire Cousin, Ulderico Daniele, Bénédicte Florin, David Lagunas, Olivier Legros, Arnaud Le Marchand, et al.

► **To cite this version:**

Giuseppe Beluschi-Fabeni, Céline Bergeon, Antonio Ciniero, Alexandra Clavé-Mercier, Grégoire Cousin, et al.. Sortir de la precarite? Processus et conditions de possibilite au regard des trajectoires de vie des migrants “ roms ” dans les villes d’Europe occidentale. Presses Universitaires de Rennes. L’État et la pauvreté étrangère en Europe occidentale. Trajectoires de migrants “ roms ” roumains en Espagne, France et Italie, pp.245-262, 2024, Espace et Territoires, 978-2-7535-9199-8. hal-04535709

HAL Id: hal-04535709

<https://sciencespo.hal.science/hal-04535709>

Submitted on 7 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Sortir de la précarité?

Processus et conditions de possibilité au regard des trajectoires de vie des migrants « roms » dans les villes d'Europe occidentale

Par les chercheurs du programme MARG-IN¹

Introduction

Outre l'identification des effets de l'action publique dans la vie quotidienne des migrants « roms » en situation précaire dans les villes d'Europe occidentale, notre programme de recherche visait un autre objectif : préciser les conditions de possibilité de la sortie de la précarité que, rappelons-le, Patrick Cingolani définit comme « l'absence d'une ou de plusieurs sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux » (Cingolani, 2017, p. 25). L'enjeu de la réflexion n'était toutefois ni d'identifier des « bonnes pratiques » à partir de l'évaluation des politiques publiques, ni de trouver ce qui pouvait s'apparenter à des « recettes » pour construire des dispositifs « innovants » de lutte contre la pauvreté, pour reprendre des expressions dans l'air du temps, mais de voir comment, en mobilisant des éléments de l'action publique ainsi que d'autres éléments contextuels comme le réseau familial, les opportunités économiques locales, sans oublier les connaissances et les compétences personnelles, des personnes parvenaient à sortir de la pauvreté, en tout cas de la précarité car, on le sait depuis les travaux de Georg Simmel, la pauvreté est peut-être un état marqué par le manque de moyens ou de ressources, mais aussi et surtout une relation sociale, une relation d'assistance que la société noue avec ceux qu'elle désigne comme « pauvres » (Simmel, 1998).

Cette piste de réflexion pose un problème majeur sur les plans théorique et méthodologique. Comment, en effet, qualifier la situation des personnes ou des familles? Quels sont les critères à prendre en compte pour identifier les personnes

1. Giuseppe Beluschi-Fabeni, Céline Bergeon, Antonio Ciniero, Alexandra Clavé-Mercier, Grégoire Cousin, Ulderico Daniele, Bénédicte Florin, David Lagunas, Olivier Legros, Arnaud Le Marchand, Marion Lièvre, Gaja Maestri, Claudia Mantovan, Chiara Manzoni, Benjamin Naintré, Martin Olivera, Stefano Pasta, Emma Peltier, Greta Persico, Nora Semmoud, Francisco Torres Pérez, Tommaso Vitale.

qui seraient sorties de la précarité, sans reproduire, ou produire, éventuellement à notre insu, des critères de différenciation et des seuils qui actualisent les normes dominantes et constituent, pour cette raison, des formes de gouvernement et de domination typiques des États-nations (Scott 1998; Favell, 2019)? Le problème est d'autant plus difficile à résoudre que certains groupes familiaux font le choix d'une vie précaire dans les régions d'installation afin d'épargner pour subvenir aux besoins de leurs proches restés au pays ou pour financer des réalisations immobilières (Clavé-Mercier 2014; Asséo *et al.*, 2015; Manzoni, 2016; Tesar, 2016). On pourrait penser qu'après tout, les mieux placés pour évaluer les situations personnelles sont les enquêtés, mais l'avis de ces derniers dépend également des situations vécues. Ainsi, certaines personnes sans ressources se déclarent satisfaites quand, à la fin d'une journée passée à mendier ou à faire la biffe, elles ont gagné un peu plus d'argent que nécessaire pour subvenir à leurs besoins, alors que d'autres, mieux insérées selon les critères de la société d'accueil, c'est-à-dire des personnes qui ont un logement, un emploi et des droits, trouvent leur situation pénible à cause d'un logement qu'elles jugent exigü ou mal situé par exemple, ou d'un emploi qui ne leur convient pas.

S'il est difficile d'établir des critères communs de la réussite sociale sur une base subjective comme sur une base objective, on ne peut en revanche que souligner la similarité des efforts de nos enquêtés pour gagner de l'argent et pour ouvrir des droits sociaux (santé, emploi, éducation, logement), souvent aussi pour améliorer leurs conditions de logement dans les pays d'origine. Ces efforts nous renseignent par la même occasion sur les conditions nécessaires à la réussite sociale ou, à tout le moins, pour sortir de la précarité. Il nous faut par conséquent repartir de l'analyse des pratiques de la vie quotidienne pour identifier les conditions de possibilité de la sortie de la précarité dans un contexte qui, il faut le souligner, est souvent difficile, sinon hostile à l'endroit des migrants « roms ».

Migrer pour s'en sortir

Comme tant d'autres personnes avant eux, nos enquêtés ont fait le choix de migrer pour sortir de la pauvreté matérielle, mais, il faut bien en convenir : migrer n'est pas une chose aisée. Cela implique de pouvoir financer le voyage, quitte à vendre des biens ou à emprunter, et de réussir à s'insérer dans les régions d'installation. Les personnes que nous avons enquêtées et leurs proches ont-elles réussi à sortir de la pauvreté grâce à la migration? Si les enquêtés paraissent pour la plupart avoir amélioré leurs conditions de vie dans la durée, leur situation reste bien souvent fragile, notamment sur le plan économique. Dans les trois pays étudiés, cette amélioration passe souvent par l'ouverture des droits et donc par la domiciliation, condition *sine qua non* de l'accès aux droits. En d'autres termes, c'est en intégrant les publics de l'action sociale, donc en étant reconnus comme « pauvres » dans les régions d'installation, que nos enquêtés parviennent, au moins pour certains d'entre eux, à sortir de la pauvreté matérielle, et ce quand bien même, il faut le souligner, les activités informelles jouent aussi, sinon davan-

tage, un rôle primordial dans l'amélioration des conditions de vie et des positions sociales.

Trois difficultés majeures pour s'insérer

Comme on l'aura remarqué à plusieurs reprises dans cet ouvrage, les migrants enquêtés se heurtent à quatre grands types de difficultés dans les régions d'installation : la rareté des opportunités économiques ; les difficultés de logement et les obstacles institutionnels ; et les discriminations qui visent notamment les groupes assimilés aux Roms et aux Tsiganes, ainsi que le reconnaissent d'ailleurs les institutions dans le cas italien.

Certes les opportunités économiques sont sans doute plus nombreuses dans les régions d'installation que dans les pays d'origine puisque les enquêtés ont, pour la plupart, fait le choix de s'installer durablement en Europe occidentale. Pourtant, en France, comme en Espagne ou en Italie, les possibilités d'insertion demeurent restreintes, en tout cas en ce qui concerne le travail décent². De fait, l'accès au marché de l'emploi salarié déclaré est limité pour l'essentiel aux travaux pénibles et mal rémunérés dans les secteurs de la construction, de la propreté et des soins à la personne, ainsi que dans l'agriculture saisonnière. Ces grands secteurs fournissent aussi quantité d'emplois non déclarés, les migrants pouvant par ailleurs s'insérer dans d'autres secteurs qui appartiennent à l'économie dite informelle, tels que la collecte et la vente des produits métalliques recyclables (la « ferraille ») et des objets ou vêtements usagers mais réutilisables (la « biffe », en français, la *chatarra*, en espagnol, le *mercato dell'usato* ou le *mercato delle pulci*, en italien), le commerce (voitures d'occasion, petit matériel électronique, brocante) et le transport des biens et des personnes (plutôt avec les régions d'origine). Enfin – c'est d'ailleurs souvent leur activité de départ au moment de l'installation dans les villes d'Europe occidentale –, les migrants peuvent aussi mendier ou pratiquer ce qu'on appelle les « activités de rue » telles que la vente de fleurs, le lavage des pare-brises des voitures et la musique ambulante.

Sauf exception, les migrants doivent donc improviser *in situ* pour gagner de l'argent en privilégiant des niches économiques très réduites, peu rémunératrices (sauf en ce qui concerne la ferraille quand les cours mondiaux des métaux sont hauts, par exemple avant la crise économique de 2008, ou encore en 2020, dans le contexte de la pandémie) et de plus en plus concurrentiels qui plus est, car les migrants « roms » ne sont pas les seuls à devoir ainsi recourir au « système D », comme on dit en français. Ils doivent composer avec les groupes en situation

2. Tel que défini par l'Organisation internationale du travail (OIT), qui regroupe dans cette catégorie : « l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie, et l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes », [<http://ilo.ch/global/topics/decent-work/lang--fr/index.htm>].

précaire qui exploitent les mêmes créneaux : souvent des migrants étrangers mais aussi, parfois, notamment en période de crise, des nationaux.

Pour exploiter les opportunités locales, encore faut-il pouvoir se loger, ce qui, à l'évidence, n'est pas simple non plus. Il suffit d'observer les pratiques résidentielles des enquêtés pour s'en assurer. D'abord on est nombreux sous le même toit. Le surpeuplement est en effet une caractéristique très fréquente, peut-être parce que le regroupement familial est source de réconfort, mais aussi quand le manque d'argent ne permet pas de faire autrement. Ensuite, très nombreux sont ceux qui recourent à l'occupation sans droit ni titre de terrains ou d'immeubles, ainsi qu'aux filières informelles du logement. Les « Roms » ne sont évidemment pas les seuls, mais la recrudescence des bidonvilles est souvent assimilée à leur présence dans les villes espagnoles, françaises et italiennes. Cette association est d'ailleurs si étroite dans l'esprit des acteurs institutionnels qu'en France et en Italie, les acteurs étatiques se sont longtemps fondés sur l'estimation, toujours problématique, du nombre de personnes vivant dans des bidonvilles (également appelés « campements illicites ») pour évaluer le nombre de migrants « roms » sur le territoire national et, à partir de là, justifier la mise en œuvre de politiques sécuritaires, qu'il s'agisse de l'état d'urgence « Nomades » (*Emergenza nomadi*) décrété par le gouvernement Berlusconi en Italie en 2008, ou de la politique nationale d'évacuation des « campements illicites » annoncée par le président Sarkozy en 2010, en France.

À la rareté des opportunités économiques et aux difficultés de logement viennent encore s'ajouter les obstacles institutionnels. Certes, les pouvoirs publics fournissent parfois des aides, comme les dispositifs d'hébergement et d'insertion, les formations, les soins et les aides financières, mais ces soutiens publics sont, pour la plupart, conditionnés par l'accès aux droits. Or, les migrants enquêtés sont généralement dans l'« espace liminal » qui se trouve au seuil de la légalité et de l'illégalité (Sargeur et Larchanké-Kim, cités par Kleinman, 2019, p. 123) : ils possèdent, en tant que ressortissants d'un pays européen, le droit de circuler librement au sein de l'UE mais leurs droits de séjour sont limités en raison de leurs manques de moyens financiers ; de plus, leurs droits sociaux sont limités ou inexistants en raison de pratiques économiques et résidentielles hors normes. Loin d'être figés, ces obstacles qui sont fondés sur le droit évoluent dans le temps : si la France, l'Italie et l'Espagne ont, de 2007 à 2014, progressivement supprimé les permis de travail qui bloquaient jusqu'alors l'accès des Roumains et des Bulgares au marché de l'emploi salarié, les acteurs institutionnels peuvent, à l'inverse, ralentir les processus d'insertion en s'opposant à la reconnaissance des droits, à la domiciliation par exemple, ou en réglementant davantage des activités tolérées, comme la ferraille. Enfin, on doit ajouter au nombre des obstacles institutionnels les opérations d'évacuation de terrain. Quelles que soient leurs motivations, la défense du droit de propriété ou bien celle de l'ordre et de la santé publique, ces opérations sont toujours synonymes de mise à la rue et d'instabilité pour les squatteurs qui doivent, séance tenante, cesser leurs activités pour chercher de nouveaux abris.

Un dernier obstacle réside dans les discriminations dont les enquêtés font souvent les frais au cours de leur parcours migratoire. Ces discriminations peuvent être de nature raciale ou ethnique, ainsi que l'analyse en détail Éric Fassin à propos des discours officiels sur les Roms qui n'auraient pas « vocation » à rester sur le territoire français en raison de leurs mœurs, déclarés peu compatibles avec la « culture française » (Fassin, 2014). Dans ce cas, plus que des considérations physiques, typiques d'une approche raciste, ce sont bien des critères ethniques, en l'occurrence la culture, qui servent à discriminer les personnes visées et à construire une « alternative négative ». Quand elles ciblent des Roms ou des Tsiganes, ces discriminations alimentent l'« antitsiganisme ». Loin d'être une nouveauté, l'antitsiganisme s'est possiblement développé depuis une trentaine d'années au sein des sociétés européennes marquées, en Europe centrale comme en Europe occidentale, par l'essor d'une rhétorique populiste qui stigmatise voire criminalise des groupes marginalisés tels que les Roms et autres populations assimilées aux Tsiganes (Sigona et Trehan, 2008 ; Ivasiuc, 2018) en se fondant sur des critères ethniques, mais aussi spatiaux. On pense évidemment à la figure du Tsigane nomade, catégorie dans laquelle les migrants « roms » roumains se trouvent, comme les réfugiés de l'ex-Yougoslavie, en quelque sorte enfermés dans l'Italie des années 2000 (Sigona ; 2003) et aux marges urbaines, auxquelles les migrants « roms » sont, même implicitement, bien souvent associés (Legros et Rossetto, 2012).

Des régions plus attractives que d'autres

Ces difficultés ne se posent pas partout de la même manière ni avec la même intensité, ce qui influence les choix résidentiels des migrants. Dans bien des cas, même si ce n'est pas systématique, c'est à la campagne que commence le parcours migratoire, et plus précisément dans les régions agricoles où la production exige une main-d'œuvre nombreuse et bon marché, à l'image de l'Italie ou de l'Espagne méridionale qui se sont spécialisées dans l'exportation de fruits et de légumes : les migrants ont parfois des contrats ; ils peuvent aussi être enrôlés par des réseaux de type mafieux qui les acheminent jusqu'aux régions de production, comme le montre bien Antonio Ciniero à propos du louage agricole en Italie du Sud (Ciniero, 2019) ; dans d'autres cas encore, c'est par le bouche-à-oreille que les informations sur les opportunités parviennent aux candidats à la migration. Dans tous les cas, les conditions de travail sont si dures et les revenus si faibles dans ces régions d'agriculture intensive, que les migrants cherchent, dès qu'ils le peuvent, à gagner la grande ville en espérant trouver mieux.

En effet, les grandes villes et les métropoles restent les plus attractives des régions d'installation du point de vue des migrants « roms » que nous avons enquêtés, sans doute parce que ces derniers y ont des parents sur lesquels ils peuvent compter pour s'installer, mais aussi parce que les opportunités y sont indéniablement plus nombreuses et plus variées qu'ailleurs. C'est en leur sein, par exemple, que les emplois dans le secteur de la construction et dans celui des

services à la personne sont concentrés, alors qu'on en recense assez peu, en fin de compte, dans les campagnes. C'est aussi là, au sein des grandes villes et des métropoles, que l'économie informelle est la plus dynamique. Un autre avantage, et pas des moindres, que comptent les grandes villes et les métropoles réside dans l'existence de grands marchés populaires. Ces centralités commerciales sont autant de lieux où les migrants « roms » comme les autres citoyens faiblement dotés peuvent s'approvisionner à moindres frais tout en vendant des marchandises et en nouant des contacts qui pourront plus tard être mobilisés pour faciliter l'intégration sociale et économique. L'« avantage métropolitain » (Halbert, 2010) paraît tel du point de vue des migrants, que ces derniers sont prêts à payer le prix fort pour s'y installer durablement : ils résistent ou s'adaptent aux politiques d'éviction ; ils déménagent plus loin à la périphérie... mais ils restent à proximité de ces grands centres urbains où se concentrent les services sociaux et, peut-être plus encore, les opportunités économiques.

Les enquêtés peuvent toutefois décider de s'établir dans des villes de second rang, voire dans des villes moyennes, même si les opportunités économiques sont plus rares que dans les grandes villes. D'abord, la concurrence y est moindre car il y a globalement moins de migrants que dans les grandes villes. En outre, les enquêtés estiment parfois que l'accès aux droits y est plus aisé. S'ils restent dans des villes de rang intermédiaire, c'est, enfin, parce que parfois, les enquêtés n'ont pas la possibilité de partir, faute de moyens ou de contacts suffisants, comme le montrent bien les trajectoires des migrants installées dans les *campi* aux alentours de Bari (cf. contribution 2, *Ciniéro, 2017b et c*).

Des perspectives de mobilité professionnelle limitées

La ville, surtout la grande ville, offre donc de meilleures perspectives que la campagne sur le plan économique, mais ce n'est pas non plus l'Eldorado ! L'analyse des trajectoires montre bien en effet combien, y compris dans les grandes métropoles comme Paris ou Milan, les possibilités de mobilité professionnelle sont restreintes pour les enquêtés. Parmi ces derniers, rares sont ceux qui sont parvenus à décrocher un contrat à durée indéterminée par exemple et, quand c'est le cas, c'est toujours un emploi pénible et mal rémunéré. Cette situation peut s'expliquer par le manque de qualification des enquêtés mais les perspectives d'avenir ne sont guère plus encourageantes pour leurs enfants qui, bien qu'ayant suivi une formation professionnelle, semblent, comme leurs parents, avoir des difficultés pour trouver un emploi décent (*Pasta, 2018f*). Faut-il, pour expliquer cette situation, invoquer les discriminations à l'embauche ? Sans doute, si l'on en croit certaines trajectoires, mais les transformations en cours de l'économie, marquées notamment par la destruction des emplois industriels, par les progrès de l'automatisation et par ceux du précaire, expliquent aussi les difficultés d'accès à des emplois stables et correctement rémunérés.

Même si les contrats de travail et d'insertion sont en progression depuis la levée des mesures transitoires en 2014, l'activité informelle reste donc le lot

de très nombreux migrants « roms » comme le soulignent Francisco Torres Pérez et Miguel Monsell Liern (2018) à propos de Valence, ou encore Oscar López Catalán (2021) en ce qui concerne l'aire métropolitaine de Barcelone. Les enquêtés choisissent parfois de déclarer leur activité, mais cette décision, qui suit généralement les conseils de soutiens extérieurs, militants associatifs ou travailleurs sociaux, est souvent motivée par d'autres considérations que la régularisation de l'activité proprement dite, puisque le fait de se déclarer entrepreneur permet aux personnes en question d'échapper aux contrôles administratifs, d'accéder aux droits sociaux et de régulariser leur séjour dans les pays d'installation.

En outre, le fait d'avoir une activité ou un emploi déclaré n'empêche ni les enquêtés, ni leurs proches de continuer, si l'on peut dire, leur carrière dans l'informel, afin d'augmenter les revenus de la maisonnée. Jouer ainsi sur les deux tableaux peut être vu comme une opportunité pour épargner mais c'est aussi une nécessité vu la médiocrité des revenus (cf. contribution 4). S'il existe quelques réussites personnelles et familiales remarquables, il faut bien admettre que dans l'ensemble, la situation économique des enquêtés reste fragile, exprimant avec force la polarisation accrue de l'emploi dans les grandes villes et les métropoles avec, d'un côté, les emplois bien rémunérés et exigeant un haut niveau de qualification, souvent en lien avec l'économie de la connaissance (Sassen, 1996), et, de l'autre, les emplois précaires, pénibles et mal rémunérés dans lesquels on retrouve nombre de nos enquêtés. Aussi peut-on considérer que ces derniers font bien partie des « soutiers de la métropole », (Florin, 2015). Il n'y a toutefois pas que dans les métropoles que les migrants sont ainsi exploités car, ainsi qu'on l'a souligné plus haut, on observe des formes d'exploitation autant sinon plus graves dans certaines régions d'agriculture intensive.

Comme tous les étrangers faiblement dotés sur le plan financier et sans qualification reconnue, les migrants « roms » se trouvent donc pris dans un « processus d'exclusion-insertion » (Kleinman, 2019), la spécialisation dans les tâches les plus ingrates et les moins valorisées apparaissant tout à la fois comme une forme d'exclusion du marché de l'emploi décent et comme une forme d'insertion dans des économies en quête permanente de main-d'œuvre très bon marché et corvéable à merci. Aussi peu attractifs qu'ils puissent paraître, ces emplois et ces activités à la fois en marge et au cœur du système économique actuel n'en font pas moins partie des conditions qui rendent possible la sortie de la précarité, comme on va le voir à présent.

Les conditions pour sortir de la précarité

Repardons sur les traces des migrants et essayons de déterminer de quelle manière ils s'y prennent concrètement pour sortir de la précarité grâce à la migration. Comme on pouvait s'y attendre, ils cherchent à gagner de l'argent. À cette fin, ils doivent parvenir à s'insérer dans l'économie et la société locale, ce qui demande du temps et de la stabilité, ainsi que la reconnaissance par les pouvoirs publics.

Gagner de l'argent

Gagner de l'argent pour sortir de la précarité... Cela tombe tellement sous le sens qu'on finirait presque par oublier que tous les migrants en ont fait leur priorité. Mais à quoi sert l'argent que ces derniers ont accumulé, ce qui, bien entendu, n'est pas le cas de tous les enquêtés? Les trajectoires montrent bien la diversité des usages que les enquêtés font de l'argent gagné en migration. Une partie des sommes gagnées est utilisée pour se loger, se nourrir, se vêtir, voire se divertir. Mais les migrants sont nombreux à essayer, autant que faire se peut, de limiter ces dépenses de la vie quotidienne pour épargner et investir, notamment dans l'immobilier, car cela permet tout à la fois d'améliorer les conditions d'habitat dans les régions d'origine et de conforter leur position parmi les semblables (Benarrosh-Orsoni, 2015). N'oublions pas non plus que les maisons construites en Roumanie font partie du capital résidentiel que les migrants mettent éventuellement à profit pour se réfugier quand les opérations d'expulsion des lieux de vie s'intensifient dans les villes d'installation comme on a pu le noter à propos de Paris ou de Milan, par exemple. Qu'il provienne des activités économiques, de la mendicité ou de l'État social, l'argent accumulé sert aussi à financer le développement de stratégies économiques à l'échelle de la famille, dans les domaines du commerce et du transport avec l'acquisition d'une camionnette et l'obtention du permis de conduire par exemple, voire des stages de formation linguistique (Lièvre, 2017*d*). L'argent n'est donc ni immobilisé ni gaspillé : « il fait des petits » comme on dit familièrement. C'est pour cette raison, et pas seulement parce qu'il permet de satisfaire les besoins immédiats, que l'argent demeure le levier principal pour lutter contre la précarité, dans les sociétés capitalistes tout du moins.

Enfin, l'argent circule dans la maisonnée, voire au-delà, sous la forme de prêts et de dons. Plus ou moins intense selon la situation, cette circulation actualise les relations de solidarité et de partage qui permettent à la maisonnée et, plus largement, aux groupes constitués par les semblables, de tenir bon devant l'adversité. Ces relations n'excluent ni la domination ni l'exploitation comme on a pu le voir à propos du traitement des jeunes femmes dans certaines familles (Daniele* ; Bergeon, 2017*b*; Persico, Daniele et Ottaviano, 2021), ; il n'en reste pas moins vrai que c'est grâce à ces relations de partage et de solidarité, le plus souvent sinon toujours fondées sur l'échange réciproque, que les personnes les plus vulnérables au sein des groupes de solidarité parviennent à survivre dans les moments difficiles (Stasolla et Vitale, 2020, à propos du confinement dans les *campi* de Rome). C'est même parfois la survie de toute la maisonnée qui dépend de ce type de relations, comme le montre bien le cas de ces groupes de mendiants qui alternent les séjours en Roumanie et en Italie en faisant la rotation : pendant que certains vont mendier pour collecter de l'argent, les autres s'occupent de la maison et font fructifier le jardin familial, et ainsi de suite (Ciniéro, 2017*a*).

Amorcer le processus d'intégration

Cependant, ne gagne pas de l'argent qui veut, surtout quand on est étranger et, de surcroît, peu, voire pas du tout qualifié ! Il faut en effet posséder certaines qualités et avoir suffisamment de relations pour, non seulement accéder aux ressources financières, mais aussi se loger et trouver des parades à la violence institutionnelle. Ces qualités et ces capitaux que nous avons regroupés sous l'expression de « raison domestique » parce qu'ils sont propres à la maisonnée et qu'ils servent de rempart contre la « raison d'État » quand celle-ci menace les intérêts personnels et familiaux (Legros et Lièvre, 2018), ont été développés tout au long de cet ouvrage. Nous nous contenterons donc de les rappeler brièvement ici.

La « raison domestique », ce sont d'abord des savoirs accumulés pendant le parcours migratoire. Ces savoirs peuvent être sanctionnés par des diplômes quand les migrants ont suivi des formations, mais ce sont surtout des savoirs d'expérience puisque, pour migrer, il faut bien apprendre à voyager, c'est-à-dire à passer les frontières, à choisir ses destinations, à faire lien (Tarrus, 2002)... et à s'ancrer dans les régions d'élection. Tous ces savoirs qui se transmettent au sein des réseaux d'interconnaissance invitent à souligner l'importance des processus d'apprentissage, lesquels jouent à plein dans les régions d'installation puisque les migrants doivent y apprendre à se débrouiller par eux-mêmes pour trouver un toit et des opportunités économiques, pour faire des démarches administratives, bref pour y tracer leur chemin, dans tous les sens du terme. À ces savoirs très pratiques s'ajoutent encore la connaissance de la langue et celle des normes et des valeurs qui régissent la vie sociale ainsi que les rapports avec les acteurs institutionnels. Ce processus d'acculturation peut être vu comme une forme d'assimilation, mais c'est aussi un moyen d'accroître ses marges de manœuvre en pénétrant le système comme le rappelle Julie Kleinman à propos des Africains subsahariens à Paris (Kleinman, 2019).

Pour acquérir ces connaissances comme pour accéder à des ressources extérieures, les efforts personnels ne suffisent généralement pas. Les migrants qui s'en sortent ont en effet des soutiens. Les soutiens, ce sont les proches, toujours, souvent aussi des semblables, et des personnes extérieures à la maisonnée et au groupe d'appartenance : des bénévoles, des travailleurs sociaux ou des acteurs associatifs. Ces soutiens remplissent une mission similaire d'intermédiation en aidant les migrants dans leurs relations avec l'environnement social et institutionnel. Cette mission « d'intermédiation sociale » (Navez-Bouchanine, 2000) se décline diversement selon les situations. Ainsi ce sont plutôt les proches et les semblables qui aident les migrants à s'insérer dans le monde de l'« informalité urbaine » (Roy et Alsayyad, 2004), tandis que les soutiens extérieurs sont davantage mobilisés dans les rapports avec les acteurs institutionnels et les marchés officiels du logement et de l'emploi. Les deux sphères de sociabilité que sont la famille et les soutiens extérieurs ne sont toutefois pas hermétiques. Par exemple, le fait de mettre à disposition ses relations extérieures fait partie des obligations que les migrants se doivent de respecter vis-à-vis de leurs proches. Et les acteurs

extérieurs peuvent aussi être mobilisés pour trouver des emplois non déclarés ou pour occuper des terrains...

Pour assurer son intégration dans les villes d'installation, il faut donc savoir développer et entretenir ses relations. Ces compétences qu'on peut qualifier, pour cette raison, de relationnelles ou de communicationnelles ne se résument pas à la maîtrise de la langue car il faut être capable d'attirer l'attention, quitte à séduire ou à impressionner son auditoire pour parvenir à ses fins, qu'il s'agisse de décrocher un emploi ou une aide, ou bien de passer entre les mailles d'un contrôle de police. Toutes les personnes enquêtées dans le cadre de MARG-IN possèdent peu ou prou ces qualités relationnelles mais leurs compétences ne s'arrêtent pas là. La lecture des trajectoires montre en effet qu'au fur et à mesure de leur séjour dans les régions d'installation, les migrants ont appris à passer d'un registre à un autre selon la situation : la déférence vis-à-vis des travailleurs sociaux pour obtenir un passe-droit ou un traitement privilégié ; la mobilisation du droit devant les forces de l'ordre dans d'autres occasions ; et même la désobéissance puisqu'après une évacuation de bidonville, les migrants vont squatter un autre endroit alors que cette pratique est strictement interdite par la puissance publique.

En fin de compte, s'il y a une qualité que les migrants pauvres doivent posséder, c'est bien le sens de l'adaptation. Mais qu'est-ce que l'adaptation ? Les trajectoires sont très explicites à ce sujet : l'adaptation, ou la « tactique », pour reprendre un terme que Michel de Certeau emprunte à la stratégie militaire (de Certeau, 1980), c'est la capacité à improviser *d'une manière accordée* avec la situation en utilisant les ressources à sa disposition, c'est-à-dire, en ce qui concerne les migrants, celles de la famille ou, si l'on préfère, celles de la maisonnée, auxquelles se sont progressivement ajoutées toutes les ressources extérieures cumulées durant l'expérience migratoire.

Temps, stabilité et reconnaissance par les pouvoirs publics

Tous les processus que l'on vient de décrire requièrent du temps, qu'il s'agisse de se familiariser avec les nouveaux lieux de vie, ou encore d'apprendre la langue, les normes et les valeurs de la société locale, ce qui demande plus de temps encore. Il faut en outre développer son réseau de connaissances afin, non seulement de saisir des opportunités de profit, mais aussi de lever les obstacles de nature institutionnelle que les migrants trouvent sur leur route. On pense aux politiques de rejet et aux pratiques discriminatoires bien sûr, mais aussi aux procédures d'accès aux droits qui se sont probablement complexifiées ces dernières années sous l'effet conjugué de la dématérialisation des procédures en question et de l'imposition de nouvelles règles d'éligibilité (Chelle, 2012).

Du temps donc, comme le souligne David Lagunas à propos des migrants « roms » en Espagne (Lagunas, 2021) mais aussi et par conséquent de la stabilité. Il est difficile en effet de continuer à apprendre et à développer son réseau, ou même simplement d'entretenir ses relations quand on est ballotté de droite à gauche à cause des politiques d'expulsion. Il suffit d'ailleurs d'observer les trajec-

toires résidentielles pour s'en apercevoir : les migrants, qui sont très au fait de cette règle élémentaire, cherchent par tous les moyens à se maintenir à proximité de leurs anciens lieux de vie car c'est là qu'ils ont leurs repères et qu'ils trouvent les ressources nécessaires pour sortir de la pauvreté, c'est-à-dire les activités économiques et les gens : la famille, les semblables et les soutiens extérieurs.

Entre autres trajectoires reconstituées dans le cadre du programme MARG-IN, celles écrites par Ulderico Daniele (*Daniele, 2016a et c*) mettent à jour un autre élément déterminant dans le processus d'intégration, en l'occurrence la reconnaissance par les pouvoirs publics. Les parcours qu'il décrit suivent à peu près le même schéma : les enquêtés et leurs familles passent de bidonville en bidonville au fur et à mesure des évacuations de terrain, jusqu'au jour où ils sont admis dans un dispositif d'hébergement, ce qui leur permet d'accéder aux aides et aux services sociaux. Sans reconnaissance officielle, les enquêtés restent donc cantonnés à la vie en marge. Certes, on peut estimer qu'ils possèdent « un droit d'avoir des droits », pour reprendre une formule d'Hannah Arendt (2002), mais c'est seulement en accédant à la reconnaissance officielle qu'ils peuvent passer de ce droit, par bien des aspects, théorique, aux droits sociaux qui, eux, ont des implications immédiates dans la vie quotidienne des migrants.

L'« insertion urbaine » (Torres Pérez et Monsell Liern, 2018) apparaît donc comme la résultante d'un processus complexe, souvent lent et toujours singulier, résultant des interactions entre, d'un côté, des éléments personnels (compétences, capitaux et aspirations des migrants et de leurs proches) et, de l'autre, le contexte dont les opportunités sont déterminées aussi bien par des dynamiques globales telles que les politiques supranationales et nationales par exemple ou encore les grandes évolutions économiques, que par les spécificités locales. Dans ce processus, l'action publique joue un rôle non négligeable. Ainsi, les politiques de rejet et, plus largement, la violence institutionnelle, sont autant d'obstacles qui freinent le processus d'intégration comme on l'a vu, mais d'autres politiques fournissent, elles, des ressources que les migrants utilisent pour sortir de la précarité.

Quand l'action publique favorise la sortie de la précarité

Toujours à partir de l'analyse des pratiques individuelles et familiales, il est possible d'esquisser les contours d'une politique d'accueil qui, parce qu'elle facilite au lieu d'entraver les processus d'intégration, favorise également la sortie de la précarité. Si la mise en œuvre de cette politique paraît peu réaliste en raison des obstacles et des résistances qu'elle rencontrerait indubitablement, une attitude tolérante faciliterait certainement la tâche des migrants et de ceux qui les accompagnent, tout en limitant les processus de marginalisation dans la durée.

Les fondements de l'hospitalité du point de vue des migrants en situation précaire

Si un constat s'impose à la lecture des trajectoires de vie, c'est bien celui du temps passé et des efforts fournis par les enquêtés pour lever les obstacles administratifs puis accéder aux droits sociaux, et pour trouver des parades aux politiques de rejet. Au point d'ailleurs de finir par penser que les personnes en question ont souvent consacré plus de temps et d'énergie à éviter la violence institutionnelle qu'à s'insérer dans la société locale. Aussi peut-on affirmer sans trop de risques qu'une politique d'accueil digne de ce nom irait à contre-courant des principes qui prévalent aujourd'hui en matière d'hospitalité.

D'abord, elle serait certainement non sélective, accueillant aussi bien les personnes faiblement dotées en capitaux économique, social ou relationnel et culturel – on pense notamment à la maîtrise de la langue et des codes de la société d'accueil –, que les autres migrants. Une posture non-sélective permettrait ainsi de protéger les personnes et les groupes les plus vulnérables, en d'autres termes, ceux qui n'ont ni les savoirs ni les ressources personnelles pour accéder aux droits sociaux et résister à la violence institutionnelle. Ces personnes et ces groupes se trouvent par conséquent fragilisés par les procédures de sélection comme par les processus de filtrage qui résultent de l'interaction des politiques publiques et des pratiques d'adaptation ou de résistance des migrants en situation précaire. Un tel positionnement des pouvoirs publics aurait en outre l'avantage de limiter les jeux de dupe entre les acteurs institutionnels qui affichent volontiers leur volonté de « faire participer les populations » tout en fixant unilatéralement les conditions de l'intégration, d'un côté et, de l'autre, les migrants contraints de « ruser » pour pénétrer le système, par exemple en feignant l'adhésion aux principes et aux valeurs portés par les acteurs institutionnels.

Dans le même ordre d'idées, il faudrait que les acteurs publics, ainsi que les acteurs associatifs d'ailleurs, tiennent davantage compte de l'expérience de leurs publics, voire s'appuient sur elle pour construire des politiques d'accueil et d'insertion. On pense aux pratiques sociales, économiques et résidentielles ou encore aux capacités, évolutives comme on l'a souligné plus haut, qui sont généralement sous-estimées voire ignorées par les acteurs institutionnels et associatifs alors que les compétences, comme les pratiques, sont au fondement des processus effectifs d'intégration sociale et économique. Prendre en compte l'expérience des personnes accompagnées ou visées, c'est aussi essayer d'accorder les temporalités de l'action publique et de l'intégration sociale et économique. De fait, l'intégration sociale et économique exige généralement beaucoup de temps. Or, le temps de l'action sociale est de plus en plus fractionné par la généralisation des projets et des contrats dont la durée est par définition limitée.

Toujours du point de vue des migrants, une politique d'accueil digne de ce nom favoriserait l'accès aux ressources disponibles dans les régions d'installation. On pourrait ainsi souhaiter une attitude plus tolérante de la part des autorités locales et de l'État vis-à-vis des activités informelles qui, à l'image de la « biffe »

et de la « ferraille », comptent parmi les seuls leviers que les personnes peuvent activer par elles-mêmes, et rapidement de surcroît, pour améliorer leurs conditions de vie. Dans la même perspective, l'accès à l'État social devrait bien entendu être facilité quand on sait les soutiens inestimables que ce dernier apporte aux personnes et aux ménages en situation précaire. Le rôle primordial que joue le capital social dans les processus d'intégration devrait par ailleurs inciter les acteurs institutionnels à faciliter les contacts entre les personnes en situation précaire et leur environnement social. Ce qui implique d'investir dans l'« intermédiation sociale » (Navez-Bouchanine) et d'éviter, autant que possible, les opérations d'hébergement ou de relogement à l'écart des zones d'habitat, tout en tenant compte des formes d'inscription territoriale des personnes ciblées par l'action publiques.

Une vision utopique de l'hospitalité

Il serait toutefois un peu naïf de notre part de penser qu'une telle politique d'accueil puisse advenir un jour... D'abord « l'hospitalité rime toujours avec l'inhospitalité », comme le rappelle Anne Gotman (2004). Or, les migrants « roms » sont, comme tous les étrangers faiblement dotés sur le plan financier qui se trouvent de surcroît « illégalisés » (de Genova, 2002), davantage perçus comme des intrus que comme des hôtes que l'on accueille à bras ouverts. Il faudrait donc que le regard de la société sur les personnes change avant que l'on puisse envisager un changement dans les politiques d'hospitalité. De toute évidence, le contexte s'y prête mal avec, de manière générale dans les villes européennes, des difficultés économiques et des tensions sociales qui s'accroissent, de même que la concurrence entre les groupes sociaux pour accéder aux ressources, le logement et le foncier par exemple, l'État social ou encore les activités économiques (Ciniero, 2017a, à propos des activités informelles et même de la mendicité dans le Sud de l'Italie).

En outre, la lutte contre la pauvreté a toujours eu deux faces, avec, d'un côté, l'aide réservée à ceux que les acteurs institutionnels considèrent comme de « bons pauvres » et, de l'autre, la punition des « mauvais » (Geremek, 1987). Dans cette optique, tout l'enjeu de l'action des migrants et de leurs soutiens en direction des acteurs institutionnels est de réussir à passer de la deuxième à la première catégorie. Ce travail de longue haleine se déroule sur trois fronts si l'on peut dire : les démarches administratives, qui constituent presque un emploi à plein temps notamment pour les femmes auxquelles incombe bien souvent cette tâche de représentation et d'interpellation au sein des ménages comme on l'a noté plus haut ; les combats juridiques qui s'ensuivent éventuellement ; et la lutte contre les préjugés, qui s'avère plus longue encore car les préjugés survivent généralement aux processus de reconnaissance officielle et d'intégration institutionnelle.

De fait, les migrants « roms » restent souvent perçus comme des marginaux, des personnes en surplus (Bauman, 2007) car inutiles pour la société. Pourtant les enquêtés contribuent indéniablement à l'économie dans les régions d'instal-

lation en assurant une partie des travaux pénibles et mal rémunérés. En plus de cette utilité économique, nos enquêtés et, plus largement, les migrants « roms » ont aussi une utilité sociale et politique. Comme les personnes assimilées à des « cas sociaux » que Colette Pétonnet avait enquêtées dans les cités de transit des grandes villes françaises au début des années 1970 (Pétonnet, 2012), les migrants « roms » servent en effet de boucs émissaires, en particulier durant les périodes de crise économique sociale comme on a pu l'observer en Italie, en 2008, avec l'*Emergenza nomadi* (décrétée illégitime par le Conseil d'État en 2011) ou encore avec les politiques de destruction des « campements illicites », en France au début des années 2010.

Une attitude plus tolérante à l'égard des migrants « roms »

Pour toutes les raisons que nous venons d'évoquer, l'avènement d'une politique d'accueil digne de ce nom n'est donc pas pour demain. On ne peut toutefois que souligner les effets bénéfiques qu'aurait certainement eus une attitude plus tolérante envers nos enquêtés, qu'elle n'a été jusqu'à présent. La suppression des obstacles et l'arrêt de la violence institutionnelle auraient indéniablement facilité la vie des migrants bien sûr, mais aussi celle des acteurs associatifs et des travailleurs sociaux qui, *de facto*, passent une bonne partie de leur temps à lever les obstacles et à lutter contre les préjugés (Persico, 2018), quitte à réaliser de véritables performances devant les acteurs institutionnels pour convaincre leurs interlocuteurs de la bonne volonté et de la rectitude des « candidats à l'insertion » qu'ils accompagnent (Legros et Lièvre, 2018). Ce temps qu'on pourrait peut-être qualifier d'« administratif », est bien entendu pris sur d'autres activités qui sont, elles, nécessaires au processus d'intégration, comme la recherche d'opportunités économique, qui constitue elle aussi un travail à temps plein pour les demandeurs d'emploi (Requena, 1991), ou encore l'écoute des personnes accompagnées et la construction de relations de confiance.

La tolérance est par ailleurs un bon moyen, sinon le seul, dont disposent les acteurs institutionnels pour lutter contre les processus de marginalisation dans la durée. En évitant d'accabler les migrants en situation précaire, elle permet de ne pas entretenir les stéréotypes et autres préjugés existants, et favorise, par conséquent, l'acceptation des personnes en question par la société environnante. L'abandon de la violence institutionnelle limiterait par ailleurs les traumatismes. Effets immédiats de l'exercice de la violence – on pense par exemple aux expulsions répétées que certaines mères, parmi les enquêtées, se reprochent d'avoir fait vivre à leurs enfants (Pasta, 2018f) – ces traumatismes ont aussi des implications dans la durée sur le plan psychologique avec possiblement des troubles nerveux, toujours selon certaines enquêtées, ainsi que sur la construction des identités et des appartenances (Persico, 2018; Shah, 2019).

Une attitude tolérante est donc nécessaire si l'on veut éviter que ne se construisent des cultures familiales ou communautaires fondées, au moins en partie, sur le rejet de l'État et le ressentiment vis-à-vis des sociétés « d'accueil ».

N'oublions pas en effet que, dans nos sociétés où l'État est pour ainsi dire omniprésent (Noiriel, 2001), les cultures des groupes dominés se construisent toujours dans leur rapport à l'État, ainsi que l'écrit W. Roseberry à propos des cultures populaires : « *Popular culture [...] is no timeless repository of authentic and egalitarian traditional values, the state is no machine, manufacturing consent. Linking the two, and shaping each, is a multidimensional and dynamic field of force* » (Roseberry, 1994).

Conclusion : les clés pour sortir de l'état de pauvreté

« Ainsi ces gens [les habitants des cités de transit et des logements sociaux] savaient, et d'autres sans doute avaient dit la même chose avant que nous fussions en état de l'entendre. Nous ne savons rien qu'ils ne nous aient appris. Plutôt que de prétendre qu'ils n'ont pas la parole, il serait plus exact de dire qu'on ne les entend pas » (Pétonnet, 2012, p. 520).

Un peu comme Colette Pétonnet, il nous aura fallu plusieurs années pour réaliser ce que nos interlocuteurs, sans forcément chercher à nous le montrer d'ailleurs, nous indiquaient dès le départ, à savoir le fait que pour sortir de l'état de pauvreté, il faut gagner de l'argent, et pour cela parvenir à migrer, savoir choisir des lieux propices où s'installer, réussir à s'intégrer dans la société locale en mobilisant son réseau social et ses nouvelles connaissances et en évitant autant que possible les obstacles institutionnels. Les acteurs institutionnels et les soutiens extérieurs ont aussi leur rôle à jouer en fournissant des ressources matérielles et en assurant l'intermédiation entre les migrants et la société locale. Ces conditions sont toutefois rarement réunies, notamment en ce qui concerne les acteurs locaux, car l'accueil des migrants pauvres n'est pas forcément la priorité des sociétés locales et de leurs institutions, lesquelles passent autant sinon plus de temps à lutter contre les migrants pauvres pour les éloigner ou pour leur bloquer l'accès à l'État social qu'à essayer, par un moyen ou par un autre, d'améliorer les conditions de vie des personnes en question.

Dans ces conditions, la lutte contre la pauvreté restera certainement à l'avenir ce qu'elle a toujours été, en tout cas dans les sociétés capitalistes, c'est-à-dire principalement un rapport de force entre les acteurs dominants et les groupes marginalisés ou exclus (Geremek, 1987 ; Wacquant, 2009). En dernier ressort, c'est donc bien de capacité stratégique que dépend l'intégration dans les sociétés locales et, par conséquent, la sortie de la précarité des migrants pauvres, lesquels doivent, un peu comme des militaires en campagne, à la fois bien connaître le terrain adverse et faire preuve d'une capacité d'adaptation permanente pour saisir les opportunités qui se présentent à eux (Sun Tzu, 2019 ; de Certeau, 1980). À la différence des militaires, les migrants pauvres ne reçoivent toutefois ni armes ni soutien de la part des acteurs étatiques. Ils ne peuvent, en fin de compte, que compter sur les moyens de la maisonnée, en d'autres termes, la « raison domestique », quand il faut s'opposer à la « raison d'État ».

BIBLIOGRAPHIE

- ARENDRT Hannah, 2002 (trad.), *Les origines du totalitarisme. Eichman à Jérusalem*, Paris, Gallimard.
- ASSÉO Henriette, COUSIN Grégoire, COUPER Kristin et NITA Florin, 2015, *The Immigration of Romanian Roma to Western Europe: Causes, Effects, and Future Engagement Strategies (MigRom)*, Report on the extended Survey, France, Paris, FMSH, [http://migrom.humanities.manchester.ac.uk/wp-content/uploads/2015/08/Yr2report_Paris.pdf].
- BAUMAN Zygmunt, 2007, *Le présent liquide : peurs sociales et obsession sécuritaire*, Paris, Seuil.
- BENARROSH-ORSONI Nora, 2015, *Des maisonnées transnationales : une migration rom dans ses routes, lieux et objets entre la Roumanie et la France*, thèse de doctorat, université Paris 10-Nanterre.
- BERGEON Céline, 2021, « Mujeres gitanas rumanas en España. entre estereotipos y realidades », in Céline BERGEON, David LAGUNAS et Francisco TORRES (dir.), *Gitanos rumanos en España: trayectorias de vida, estrategias y políticas públicas*, Valence, CNRS/Tirant Lo Blanch, p. 83-113.
- BERGEON Céline, LAGUNAS David et TORRES Francisco, 2021, « Una mirada a los modos de vida de los Gitanos rumanos », p. 9-44, in Céline BERGEON, David LAGUNAS et Francisco TORRES (dir.), *Gitanos rumanos en España: trayectorias de vida, estrategias y políticas públicas*, Valence, CNRS/Tirant Lo Blanch.
- CERTEAU Michel de, 1980, *L'Invention du quotidien*, t. 1, Paris, Gallimard.
- CHELLE Emmanuelle, 2012, *Gouverner les pauvres. Politiques sociales et administration du mérite*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- CINGOLANI Patrick, 2017 (rééd.), *La précarité*, Paris, PUF.
- CINIERO Antonio, 2019, *Dalla Bulgaria all'Italia Il caso dei braccianti stagionali rom tra povertà e sfruttamento*, Rapport de recherche pour le programme ANR MARG-IN.
- CLAVÉ-MERCIER Alexandra, 2014, *Des États et des « roms » : une anthropologie du sujet entre transnationalisme et politiques d'intégration de migrants bulgares en France*, thèse de doctorat en Ethnologie, université Bordeaux 2.
- CLAVÉ-MERCIER Alexandra et OLIVERA Martin, 2016, « Une résistance non résistante. Ethnographie du malentendu dans les dispositifs d'« intégration » pour des migrants roms », *L'Homme*, n° 3-4, p. 175-207.
- COUSIN Grégoire, 2013, *La gestion juridique des migrations des Roms / Roumains : 2007-2012 : de la Roumanie à l'Italie et à la France*, thèse de doctorat en droit, université de Tours.
- DE GENOVA Nicholas, 2002, « Migrant "illegality" and Deportability in Everyday Life », *Annual Review of Anthropology*, n° 31, p. 419-447.
- DUBOIS Vincent, 2003 (rééd.), *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Économica.
- FASSIN Éric 2014, « La question rom », in Éric FASSIN, Carine FOUTEAU, Serge GUICHARD et Aurélie WINDELS, *Roms et riverains. Une politique municipale de la race*, Paris, La Fabrique, p. 7-11.
- FAVELL Adrian, 2019, « Twelve Propositions after Schinkel », *Comparative Migration Studies*, vol.7, n° 21, [<https://doi.org/10.1186/s40878-019-0125-7>].

- FLORIN Bénédicte, 2015, « Les chiffonniers du Caire. Soutiers de la ville ou businessmen des ordures? », *Ethnologie française*, vol. 153, n° 3, p. 487-498.
- GEREMEK Bronislaw, 1987, *La Potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Gallimard.
- GOTMAN Anne, 2004, « L'hospitalité façonnée par le droit : la loi Besson sur l'accueil et l'habitat des gens du voyage », in Anne GOTMAN (dir.), *Villes et hospitalité. Les municipalités et leurs « étrangers »*, Paris, Éditions de la MSH, p. 199-234.
- HALBERT Ludovic, 2010, *L'avantage métropolitain*, Paris, PUF.
- IVASIUC Ana, 2018, « Introduction. Renewing Research and Romani Activism », in Sam BECK et Ana IVASIUC (dir.), *Roma Activism. Reimagining Power and Knowledge*, Oxford, Berghahn Books, p. 1-22.
- KLEINMAN Julie, 2019, *Adventure Capital. Migration and the Making of an African Hub in Paris*, Berkeley, University of California Press.
- LAGUNAS David, 2021, « Activismos sin activismo: las políticas formales e informales de los Gitanos rumanos », in Céline BERGEON, David LAGUNAS, et Francisco TORRES (dir.), *Gitanos rumanos en España: trayectorias de vida, estrategias y políticas públicas*, Valence, CNRS/Tirant Lo Blanch, p. 225-290.
- LEGROS Olivier et ROSSETTO Jean, 2012, « La “question rom” en Europe aujourd'hui : regards croisés et mises en perspectives », *Études tsiganes*, n° 46, p. 4-25.
- LEGROS Olivier et LIÈVRE Marion, 2018, « Domestic Versus State Reason? How Roma Migrants in France Deal with Their Securitization », in Huub VAN BAAR, Ana IVASIUC et Regina KREIDE (dir.), *The Securitization of the Roma in Europe*, Londres, Palgrave Macmillan, p. 67-88.
- LOPEZ CATALAN Oscar, 2021, « Estrategias de subsistencia y dinámicas de inserción socioeconómica de la población rrom / gitana rumana en el Área Metropolitana de Barcelona », in Céline BERGEON, David LAGUNAS et Francisco TORRES (dir.), *Gitanos rumanos en España: trayectorias de vida, estrategias y políticas públicas*, Valence, CNRS/Tirant Lo Blanch, p. 45-82.
- MANZONI Chiara, 2016, « Should I stay or should I go? Why Roma migrants leave or remain in nomad camps », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 40, n° 10, p. 1605-1622.
- NAVEZ-BOUCHANINE Françoise, 2000, « Compétences collectives, émergence de la société civile et intermédiation sociale dans la gestion urbaine », in Isabelle BERRY-CHIKHAOUI et Agnès DEBOULET (dir.), *Les compétences des citoyens dans le Monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, Paris, Karthala, p. 341-368.
- NOIRIEL Gérard, 2001, *État, nation et immigration*, Paris, Gallimard.
- PERSICO Greta, 2018, *Our last problem are the Roma people! Professional trajectories and turning point in social workers involved with Roma in Milan*, Rapport de recherche pour le programme ANR MARG-IN.
- PERSICO Greta, DANIELE Ulderico et OTTAVIANO Christiana (dir.), 2021, *Growing Up Is Not Private Matter. Trajectories to Adulthood among Roma Youth*, Milan, Mimesis.
- PÉTONNET Colette, 2012 (rééd.), *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée.
- REQUENA Félix, 1991, *Redes sociales y mercado de trabajo: elementos para una teoría del capital relacional*. Madrid, Siglo XXI de España.
- ROSEBERRY William, 1994, « Hegemony and the Language of Contention », in Gilbert JOSEPH et Daniel NUGENT (dir.), *Everyday Forms of State Formation. Revolution and the Negotiation of Rule in Modern Mexico*, Durham, Duke University Press, p. 355-366.

- ROY Anyana et ALSAYYAD Nezar (dir.), 2004, *Urban Informality: Transnational Perspectives from the Middle East, Latin America, and South Asia*, Londres, Lexington Books.
- SASSEN Saskia, 1996 (trad.), *La ville globale*, New York, Londres, Tokyo, Paris, Descartes and Cie.
- SCOTT John C., 1998, *Seeing like a state: How certain schemes to improve the human condition have failed*, New Haven, Yale University Press.
- SIGONA Nando, 2003, « How can a “Nomad” be a “Refugee”? Kosovo Roma and Labelling Policy in Italy », *Sociology*, vol. 37, n° 1, p. 69-79.
- SIGONA Nando et TREHAN Nidhi (dir.), 2009, *Romani Politics in Contemporary Europe Poverty, Ethnic Mobilisation, and the Neoliberal Order*, Houndmills, Basingstoke, Palgrave Mac Millan.
- SIMMEL Georg, 1998 (trad.), *Les pauvres*, Paris, PUF.
- SHAH Henry, 2019, *Code of the platz: Roma migrant male youth in search of inclusion on the Parisian periphery*, Rapport pour le programme ANR MARG-IN.
- STASOLLA Carlo et VITALE Tommaso, 2020, « #jeresteenbidonville. Le confinement dans les villages roms de Rome », *Métropolitiques*, 21 mai 2020, [<https://metropolitiques.eu/jeresteenbidonville-Le-confinement-dans-les-villages-roms-de-Rome.html>].
- SUN TZU, 2019 (trad.), *L'art de la guerre*, Paris, Payot.
- TARRIUS Alain, 2002, *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Balland.
- TESAR Catarina, 2015, « Houses under Construction Conspicuous Consumption and the Values of Youth among Romanian Cortorari Gypsies », in Micol BRAZZABENI, Manuela CUNHA et Martin FOTTA (dir.), *Gypsy economy, Romani livelihoods and notions of worth in the 21st century*, New York, Berghahn Books, p. 181-200.
- TORRES PÉREZ FRANCISCO et MONSELL LIERN MIGUEL, 2018, « Lieux, logements, et accès à la ville des Roms à Valence (Espagne) », *Espaces et sociétés*, n° 172-173, p. 109-125.
- WACQUANT Loïc, 2009, *Punishing the poor. The Neoliberal Government of Social Insecurity*, Durham, Duke University Press.